

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2015

BIODIVERSITÉ - (N° 2064)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1083

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 68 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Des dispositions analogues à celles du présent article figurent à l'article 38 *ter* du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, voté en première lecture par le Sénat le 3 mars dernier.

Ce texte étant soumis à une procédure d'examen accélérée, l'adoption finale de ce projet de loi interviendra donc avant celle du présent projet de loi sur la biodiversité.